
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 10 septembre 2012 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut
M. Mario Vachon, Directeur d'arrondissement adjoint

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA12 20 0480

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.04.1 Dépôt d'une demande de Postes Canada
- 10.05.1 Félicitations – 50^e anniversaire de mariage
- 10.05.2 Félicitations – Mme Pauline Marois
- 10.05.3 Félicitations – M. Robert Poëti
- 10.05.4 Remerciements – M. Clément Gignac

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA12 20 0481**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Michel Benoit	Bixi	
M. Richard Laramée	Vignettes	
Mme Hélène Brouillette	Travaux Pont Mercier – si possible, détour par Wanklyn Panneau pont Mercier non-visible à cause du feuillage	Services techniques Services techniques
M. Steven Laperrière	Liste des contrats	
M. Robert Talarico	Brique	
M. Francisco Moreno	Annonces plus claires Brique au 7990 rue Dora	Aménagement urbain
M. Yves Daoust	Sentier Maria Registre accidents – intersection Lafleur/Newman/Airlie Panneau de stationnement au LaSalle Drive-in Webdiffusion	
M. Charlie Lamontagne Raut	Patinoire au parc Mohawk	

10.03

CA12 20 0482**Rapport sur la situation financière**

Dépôt et lecture du rapport sur la situation financière de LaSalle et dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

10.04 1122365032

CA12 20 0483**Demande de Postes Canada - modification des numéros civiques sur l'avenue Bélanger**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De transmettre la demande de Postes Canada pour la modification des adresses civiques de l'avenue Bélanger à la Direction de l'aménagement urbain pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1122365038

CA12 20 0484
Félicitations - 50e anniversaire de mariage

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Annette Blanchard et monsieur Edmond Blanchard qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 4 août 2012.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA12 20 0485
Félicitations - 50e anniversaire de mariage

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Raymonde Séguin et monsieur André Vaillant, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

Il y a 50 ans, ce jeune couple s'est installé à LaSalle et a toujours démontré un intérêt pour l'avenir du parc des Rapides en participant, plus particulièrement, aux activités organisées par la Fondation du parc des Rapides pendant plusieurs années.

Que leur nouvelle vie leur apporte paix et bonheur et que leur union s'épanouisse dans la joie et l'amour.

Adoptée à l'unanimité.

10.14

CA12 20 0486**Félicitations à Mme Pauline Marois - première ministre du Québec**

Attendu que des élections générales se sont tenues le 4 septembre 2012 afin de renouveler l'Assemblée nationale du Québec,

Attendu que le nouveau gouvernement sera formé par le parti Québécois, dont le chef est Mme Pauline Marois,

Attendu que Mme Pauline Marois sera le 30e premier ministre du Québec et que, pour la première fois de l'histoire du Québec, une femme occupera le poste de premier ministre,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'offrir les plus chaleureuses félicitations du conseil d'arrondissement à madame Pauline Marois, chef du parti Québécois, pour son accession au poste de première ministre du Québec, à la suite des élections générales du 4 septembre 2012. Les LaSalloises et LaSallois sont fiers et heureux de voir pour la première fois une femme accéder aux plus hautes fonctions de l'état québécois. Les membres du conseil d'arrondissement souhaitent à madame Pauline Marois la meilleure des chances dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA12 20 0487**Félicitations à M. Robert Poëti - député de Marguerite-Bourgeoys**

Attendu que des élections générales se sont tenues le 4 septembre 2012 afin de renouveler l'Assemblée nationale du Québec,

Attendu que le député sortant, Clément Gignac, ne se représentait pas dans la circonscription de Marguerite-Bourgeoys,

Attendu que le candidat qui a remporté l'élection du 4 septembre est M. Robert Poëti, candidat du parti Libéral du Québec,

Attendu qu'à la faveur du redécoupage de la carte électorale du Québec, la partie ouest de l'arrondissement de LaSalle ne fait plus partie de la circonscription de Marquette, et que les nouvelles limites de la circonscription de Marguerite-Bourgeoys correspondent désormais à celles de l'arrondissement, ce qui fait du député de Marguerite-Bourgeoys l'unique représentant des LaSalloises et des LaSallois à l'Assemblée nationale,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à monsieur Robert Poëti, qui a reçu un fort appui des LaSalloises et des LaSallois lors du scrutin provincial du 4 septembre 2012, avec une majorité de plus de 13 000 voix, lui permettant ainsi d'entamer son premier mandat comme député de Marguerite-Bourgeoys à l'Assemblée nationale du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

10.12

CA12 20 0488

Remerciements à M. Clément Gignac - député de Marguerite-Bourgeoys de 2009 à 2012

Attendu que des élections générales se sont tenues le 4 septembre 2012 afin de renouveler l'Assemblée nationale du Québec,

Attendu que monsieur Clément Gignac, élu député de Marguerite-Bourgeoys le 22 juin 2009, se présentait dans une autre circonscription lors de ces élections,

Attendu que monsieur Clément Gignac a représenté les LaSalloises et les LaSallois durant trois ans à l'Assemblée nationale,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

Que les membres du conseil d'arrondissement offrent leurs plus sincères remerciements à monsieur Clément Gignac, qui a été député de la circonscription de Marguerite-Bourgeoys et qui a représenté les LaSalloises et les LaSallois à l'Assemblée nationale de 2009 à 2012. Monsieur Clément Gignac laissera le souvenir d'un député disponible, qui a contribué au développement de LaSalle et a été soucieux de défendre les intérêts de LaSalle et de ses citoyens auprès du gouvernement du Québec. Les membres du conseil d'arrondissement lui souhaitent bonne chance dans ses nouveaux projets.

Adoptée à l'unanimité.

10.13

CA12 20 0489

Condoléances - décès de M. Lucien Bélec

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Lucien Bélec survenu le 4 juillet 2012 à l'âge de 101 ans.

Monsieur Bélec a toujours habité LaSalle. Son père tenait une épicerie là où se trouve aujourd'hui le poste de police et il était également maître de poste.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA12 20 0490**Condoléances - décès de M. Jean-Paul Morin**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Jean-Paul Morin à l'âge de 91 ans survenu le 24 août 2012.

Monsieur Morin a été le fondateur du Collège LaSalle, établissement international de niveau collégial spécialisé, et il a été très actif au sein de sa communauté et du monde des affaires, dont la Chambre de commerce de LaSalle, la Fondation de l'Hôpital LaSalle, le Mouvement Desjardins, la Caisse populaire et la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, le HEC Montréal et l'Université Concordia. À sa retraite, il a été administrateur à l'Association des analphabètes ainsi qu'à la Fondation Suicide Action et bénévole à l'Institut de réadaptation de Montréal.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA12 20 0491**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 août 2012 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA12 20 0492
Compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'approuver le compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 15 août 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1122363113

CA12 20 0493
Contrat à Équipements Plannord - achat de 2 chenillettes Prinoth

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser une dépense de 264 040,09 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de deux (2) chenillettes Prinoth, modèle SW-4S, année 2012, selon l'entente corporative de la Direction de l'approvisionnement Montréal 772779 comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Équipements Plannord ltée, la commande faite à cette fin au prix total de 264 040,09 \$, conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1125990022

CA12 20 0494
Contrat à EXP - évaluation environnementale du site de l'Octogone

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'octroyer à la firme EXP, un contrat au montant approximatif de 67 812,30 \$ incluant les contingences, pour des services professionnels d'évaluation environnementale du site de la bibliothèque L'Octogone de l'arrondissement de LaSalle et autoriser le financement à même une affectation des surplus réservés de l'arrondissement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1123413099

CA12 20 0495**Contribution financière à l'Association canadienne nigérienne de Montréal - programme souvenir**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 150 \$ à l'Association canadienne nigérienne de Montréal pour la réalisation du programme souvenir 2012 de la journée nationale du Niger et l'anniversaire de fondation de l'association.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1123413098

CA12 20 0496**Don d'environ 60 jeux vidéo à la bibliothèque L'Octogone**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter un don d'environ 60 jeux vidéo d'une valeur estimée à 2 740 \$ (taxes incluses), provenant d'Eidos-Montréal, d'Electronic Arts inc., d'Ubisoft Montréal et de CRÉO à la bibliothèque L'Octogone de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1123413096

CA12 20 0497**Délégation à la journée technique de l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser M. Michel Papineau, contremaître, à assister à la Journée technique organisée par l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal qui aura lieu à Lévis le 7 septembre 2012.

De rembourser les frais de déplacement au montant de 244,72 \$.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1125990018

CA12 20 0498

Feu d'artifice au parc Leroux - clôture des activités de l'Halloween

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser la tenue d'un feu d'artifice de type familial pour clôturer les activités de l'Halloween 2012 au parc Leroux.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1123413094

CA12 20 0499

Permission à la Cage aux sports - tente temporaire pour le tournage d'une publicité

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la permission accordée d'installer une tente temporaire dans le stationnement du Carrefour Angrignon pour l'équipe de tournage d'une publicité de la Cage aux sports du 26 au 28 août 2012.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1122365034

CA12 20 0500

Permission à la Banque CIBC - tente temporaire pour un barbecue de bienfaisance

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre l'installation d'une tente temporaire à la Banque CIBC, 7077 boulevard Newman, pour la tenue d'un barbecue de bienfaisance les 20 et 21 septembre 2012, de 12 h à 16 h, au profit de la Fondation du cancer du sein.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1122365033

CA12 20 0501**Levée de fonds pour la Fondation de l'hôpital LaSalle au restaurant LaSalle Drive-in**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'entériner la permission accordée à la Fondation de l'hôpital LaSalle en collaboration avec le restaurant LaSalle Drive-In de tenir une activité de collecte de fonds dont tous les profits seront versés à la Fondation de l'hôpital LaSalle, le samedi 8 septembre 2012, de 11 h à 23 h.

D'accorder le prêt d'équipements tels que tables, chaises ou autre matériel nécessaire à la tenue de l'événement.

D'autoriser la fermeture partielle du stationnement de 11 h à 23 h. Les activités dans le cadre de cet événement ne devront pas empêcher la libre circulation sur la piste cyclable et la musique extérieure devra être à un volume acceptable et ne devra pas dépasser 23 h.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1123413097

CA12 20 0502**Levée temporaire du stationnement réservé sur la 9e Avenue - activités à l'école Allion**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De suspendre l'application du règlement relatif à la zone de stationnement réservée pour les résidents sur le côté ouest de la 9e Avenue pour la tenue d'activités organisées par l'école Allion aux dates suivantes :

12 septembre 2012	Rencontre des professeurs	16 h à 21 h 30
14 septembre	BBQ de bienvenue	16 h à 21 h 30
21 novembre	Rencontre parents/professeurs	15 h à 21 h 30
11 décembre	Concert des Fêtes	8 h à 11 h et 12 h 30 à 15 h
17 janvier 2013	Portes ouvertes	17 h 30 à 21 h 30
17 février	Soirée portfolio	17 h à 21 h 30
19 mars	Lunch de la St-Patrick	12 h 30 à 15 h
11 juin	Concert de fin d'année	8 h 30 à 11 h et 12 h 30 à 15 h
20 juin	Cérémonies de graduation	17 h à 21 h

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1122365036

CA12 20 0503

Permission à White House Productions - tente temporaire pour le tournage d'un film

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner l'installation d'une tente temporaire de 30' x 45' au 8200 rue St-Patrick jusqu'à la fin novembre 2012 pour le moulage et le séchage d'éléments nécessaires au tournage d'un film par la firme White House Productions.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1122365037

CA12 20 0504

Approbation des bons de commande - virements budgétaires - factures non associées

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 21 juin au 27 août 2012, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour les mois de juin et juillet 2012.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1123035008

Période d'interventions sur les dérogations mineures

Six intervenants se prononcent en faveur de la demande de dérogation mineure pour la construction d'une véranda au 182, rue Chatelle.

CA12 20 0505

Dérogation mineure - véranda au 182 rue Chatelle

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De refuser une dérogation mineure au 182, rue Chatelle, concernant la construction d'une véranda recouverte de clins d'aluminium, soit un matériau léger, alors que selon l'article 6.1.2.10 du règlement de zonage numéro 2098, une véranda est autorisé si le revêtement des murs est constitué

de verre dans une proportion de cinquante pourcent (50%) sauf pour les éléments de la structure de support. Le reste devant être constitué de maçonnerie.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1122363129

CA12 20 0506**P.I.I.A. - modification du bâtiment au 8000 rue St-Patrick**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les bâtiments dont l'usage est industriel, afin de permettre la modification du bâtiment au 8000, rue St-Patrick (DC-9668).

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1122363099

CA12 20 0507**P.I.I.A. - remplacement du revêtement et modification des fenêtres au 616 - 39e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre le remplacement du revêtement et la modification des fenêtres au 616, 39^e Avenue (DC-9677).

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1122363128

CA12 20 0508**P.I.I.A. - remplacement du balcon en façade au 114 - 6e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du balcon en façade au 114, 6^e Avenue (DC-9617).

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1122363119

CA12 20 0509

P.I.I.A. - remplacement des fenêtres aux 186-188 - 6e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des fenêtres aux 186 et 188, 6^e Avenue (DC-9652).

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1122363122

CA12 20 0510

P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 119-121 avenue Allion

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre le remplacement du revêtement aux 119 et 121, avenue Allion (DC-9611).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que le couronnement en béton du bâtiment actuel soit conservé.
2. Que les linteaux et les allèges de remplacement soient de même dimension que ceux d'origine.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1122363127

CA12 20 0511**P.I.I.A. - remplacement du revêtement sur les façades latérale et arrière du 1300-1304 rue Charbonneau**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre le remplacement du revêtement sur les façades latérale et arrière au 1300 à 1304, rue Charbonneau (DC-9549).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que le nouveau revêtement soit en brique d'argile de type et de teinte s'harmonisant au revêtement des bâtiments environnants.
2. Que les linteaux et les allèges de remplacement soient identiques à ceux d'origine.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1122363126

CA12 20 0512**P.I.I.A. - remplacement du revêtement des saillies du 571-575 croissant de la Louisiane**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre le remplacement du revêtement des saillies au 571 à 575, croissant de la Louisiane (DC-9366).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que les saillies composant une masse uniforme au rez-de-chaussée et à l'étage soient recouvertes de revêtement acrylique de couleur « kaki ».
2. Que les saillies sur la façade principale qui sont situées uniquement à l'étage au-dessus de l'accès au garage et celle située sur la façade latérale conservent les mêmes ouvertures.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1122363124

CA12 20 0513

P.I.I.A. - remplacement du revêtement des saillies du 577-581 croissant de la Louisiane

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre le remplacement du revêtement des saillies au 577 à 581, croissant de la Louisiane (DC-9365).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que les saillies composant une masse uniforme au rez-de-chaussée et à l'étage soient recouvertes de revêtement acrylique de couleur « kaki ».
2. Que les saillies sur la façade principale qui sont situées uniquement à l'étage au-dessus de l'accès au garage et celle située sur la façade latérale conservent les mêmes ouvertures.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1122363125

CA12 20 0514

P.I.I.A. - logement sous-sol au 9002 rue de Beauport

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant sur un logement situé sous le niveau du sol et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre un logement au sous-sol au 9002, rue de Beauport (DC-9615).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la superficie de fenestration au salon soit augmentée d'au minimum 1,39 mètre carré (total requis 2,43 mètres carrés).
2. Qu'un contrôle accessible et indépendant pour le système de chauffage soit installé dans le logement.
3. Que la salle d'étude ne soit jamais utilisée comme chambre supplémentaire ou, dans le cas échéant, qu'une fenêtre d'une superficie représentant au moins 5% de la superficie de la pièce soit installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1122363123

CA12 20 0515**P.I.I.A. - remplacement des balcons et des escaliers aux 333 et 333-A - 1e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des balcons et des escaliers aux 333 et 333-A, 1ère Avenue (DC-9618).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que l'auvent au-dessus du balcon du deuxième étage soit enlevé.
2. Que les fondations, les projections et l'emplacement des nouveaux escaliers respectent intégralement la situation existante.
3. Que le nouvel escalier menant au deuxième étage soit tournant.
4. Que les escaliers et les garde-corps soient de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1122363121

CA12 20 0516**P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 8829 boulevard LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre le remplacement du revêtement au 8829, boulevard LaSalle (DC-9624).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que le revêtement du corps principal du bâtiment soit composé de panneaux en fibre de bois (canoxel) de couleur «noyer».
2. Que les contours des fenêtres, les corniches et les gouttières soient peintes de couleur «gris fossile».
3. Que le revêtement des vérandas soit en aluminium de type «driftwood» de couleur «kaki».
4. Que les fenêtres soient peintes de couleur «kaki».

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1122363120

CA12 20 0517

P.I.I.A. - logement sous-sol au 8580 boulevard Champlain

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant sur un logement situé sous le niveau du sol afin de permettre un logement au sous-sol au 8580 boulevard Champlain (DC-9656).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la superficie de fenestration soit augmentée dans le salon d'au minimum 0,47 mètre carré (total requis 1,80 mètre carré).
2. Qu'un contrôle accessible et indépendant pour le système de chauffage soit installé dans le logement.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1122363118

CA12 20 0518

P.I.I.A. - démolition et construction d'un quadruplex au 157 rue Larente

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation et du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour ajouter des parties de territoire, des types de travaux et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre la démolition du bâtiment existant et la construction d'un immeuble résidentiel de type « quadruplex » au 157, rue Larente (DA-20894 et DC-9602).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la mezzanine soit autorisée, compte tenu du gabarit des bâtiments existants sur la rue composés majoritairement de duplex et de triplex et qu'un revêtement léger de teinte grise soit appliqué sur la mezzanine.
2. Que des panneaux d'aluminium de couleur noire au fini lisse soient ajoutés comme matériau d'accent.
3. Que la brique de la compagnie « Hanson » modèle « Louisiane » format Québec, soit utilisée comme revêtement principal.
4. Que des jeux de brique en soldat soient ajoutés afin de souligner le couronnement et le rez-de-chaussée du bâtiment et qu'ils se prolongent sur les façades latérales.
5. Que les linteaux au-dessus des fenêtres du sous-sol soient enlevés;
6. Que les portes, les fenêtres et la marquise soient de couleur noire.
7. Que les portes et les fenêtres de la mezzanine soient de la même couleur que le revêtement.
8. Que la fenêtre située au centre du bâtiment soit agrandie, afin de mieux définir la centralité du bâtiment.

9. Que les portes en façade soient de type « coulissant » d'apparence « porte-jardin ».
10. Que des balcons soient ajoutés au rez-de-chaussée.
11. Que les garde-corps soient en verre trempé.
12. Que les fenêtres du sous-sol soient agrandies.
13. Qu'un aménagement paysager soit réalisé en façade et qu'à cette fin, un plan d'aménagement paysager doit être déposé au dossier de la demande de permis de construction.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1122363116

CA12 20 0519**P.I.I.A. - logement sous-sol au 157 rue Larente**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale portant sur un logement situé sous le niveau du sol et à préciser les exigences en matière de perspective, afin de permettre un logement au sous-sol au 157, rue Larente (DC-9603).

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1122363117

CA12 20 0520**Retrait d'un stationnement réservé pour personnes handicapées sur la rue Raymond**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De modifier la résolution CA04 200671 afin d'enlever l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 369, rue Raymond, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1125990021

CA12 20 0521**Retrait d'un stationnement réservé pour personnes handicapées sur le boulevard Guy-Bouchard**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De modifier la résolution CA02 200262 afin d'enlever l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 1930-A, boul. Guy-Bouchard, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1125990019

CA12 20 0522

Retrait d'un stationnement réservé pour personnes handicapées sur la 41e Avenue

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

De modifier la résolution CA11 200464 afin d'enlever l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 761, 41e Avenue, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1125990020

CA12 20 0523

Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées sur la rue Comte

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

- 346, rue Comte

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1125990023

CA12 20 0524

Certificats d'occupation du domaine public - juillet 2012

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de juillet 2012, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERT.	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
26243	Trottoir et rue	2188, rue Lapierre	28 mai 2012
26244	Trottoir et rue	290, rue Juneau	30 mai 2012
26245	Trottoir et rue	8470, rue Cordner	31 mai 2012
26246	Trottoir et rue	8181, rue Hardy	6 juin 2012
26247	Trottoir et rue	8293, rue Hardy	8 juin 2012
26248	Rue	1396, rue Hébert	15 juin, 21 et 22 juin 2012
26249	Rue	486, rue Dawn	21 au 23 juin 2012
26250	Trottoir et rue	1000, 35e Avenue	11 au 13 juin 2012
26251	Trottoir	242, 5e Avenue	11 juin 2012
26252	Rue	9046, rue Centrale	9 juillet 2012
26253	Rue	540, terr. de la Loire	2 au 4 juillet 2012
26291	Rue	1900, boul. Angrignon	décembre 2011 à février 2012
26292	Trottoir et rue	rue Vézina	20 février 2012
26293	Rue	1ère Avenue	28 au 30 mai 2012
26294	Trottoir et rue	Terr. Cavelier-de-LaSalle	28 juin 2012
26295	Rue	165, 5e Avenue	12 juin 2012
26296	Rue	1300, rue Charbonneau	9 juillet 2012
26297	Trottoir et rue	8418, rue Centrale	16 mai 2012
26298	Trottoir et rue	209, 90e Avenue	11 juillet 2012
26299	Rue	590, 14e Avenue	13 et 14 juillet 2012
26300	Rue	1089, rue Bélec	12 au 14 juillet 2012
26301	Trottoir et rue	1375, rue Daigneault	12 juillet 2012
26302	Trottoir et rue	8297, rue Dora	6 juillet 2012
26303	Trottoir et rue	297, rue de Cabano	26 juin 2012
26304	Trottoir et rue	27, rue Centrale	3 juillet 2012
26305	Trottoir et rue	74, avenue Dupras	6 juillet 2012
26306	Trottoir et rue	9213, boul. LaSalle	18 juillet 2012

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1122363130

CA12 20 0525

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction d'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1125348003

CA12 20 0526
Période de questions du public

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par **Sujet de l'intervention**

Mme Sonja Susnjar Quartier de la gare

60.00

CA12 20 0527
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 21 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 octobre 2012.